



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Hôtel de Police de Valence (26)

Aménagement du site Aesio



Opération PHASE 1

Programme des travaux
20/04/2026 V1

Table des matières

1.1. Présentation générale.....	4
1.1. présentation des intervenants.....	4
1.2. Acronymes :.....	5
1.3. Situation géographique de L'opération.....	6
1.3.1. Le site de Farnerie.....	6
1.3.2. Le bâtiment nouvellement acquis (ex AESIO).....	6
1.3.3. Le site de la Cité Brunet.....	6
1.3.4. Le site de Laennec.....	7
1.4. Présentation du site objet des principaux travaux.....	7
1.4.1. Règlements de zone.....	7
1.4.2. Présentation du nouveau bâtiment AESIO.....	7
1.5. Agencement du bâtiment :.....	8
1.5.1. Répartition des locaux par niveau.....	8
1.5.2. Systèmes techniques.....	8
2.2. Programme des travaux.....	9
2.1. Objet des travaux.....	9
2.2. Contraintes réglementaires.....	10
2.3. Regroupements des sites.....	10
2.3.1. Site Laënnec.....	10
2.3.2. Site Cité BRUNET.....	10
2.3.3. FARNERIE :.....	11
2.3.4. AESIO.....	12
3.3. Principaux travaux envisagés.....	14
3.1. Gros œuvre / Démolition / Création d'ouvertures.....	14
3.1.1. Création des passages inter-bâtiments.....	14
3.1.2. Création de zones d'attentes surveillés.....	15
3.1.3. Déposes et démolitions complémentaires.....	15
3.2. Courants faibles.....	15
3.2.1. Descriptif général.....	15
3.2.2. Réseau informatique.....	15
3.2.3. WIFI.....	16
3.2.4. Distribution CFO/CFA.....	16
3.3. Courants forts.....	16
3.4. Éclairage.....	17
3.5. Menuiseries.....	17
3.6. Sécurité incendie.....	17
3.7. Plomberie / Ventilation.....	17
3.7.1. Eau chaude sanitaire.....	17
3.7.2. Ventilation.....	17
3.8. Cloisons / Faux plafonds / Peinture / Revêtements.....	17
3.8.1. Cloisons et faux plafonds.....	17
3.9. Peinture.....	18
3.10. Revêtements de sols et murs.....	18
4.4. Protection passive des bâtiments.....	18
4.1. Objectifs.....	18
4.2. Menuiseries extérieures et sécurisation.....	18

4.2.1. RDC AESIO.....	18
4.2.2. Sous-sol AESIO.....	19
4.2.3. RDC FARNERIE.....	19
5.5. Protection active / Contrôle d'accès / Vidéoprotection / Intrusion.....	19
5.1. Principes généraux.....	19
5.2. Contrôle d'accès.....	19
5.3. Vidéoprotection.....	20
5.4. Détection intrusion.....	21
5.5. Nettoyage.....	21
5.6. Coût prévisionnel des travaux et de l'opération.....	21
5.7. CALENDRIER.....	21
5.8. Documents annexes :.....	21

1. Présentation générale

1.1. présentation des intervenants

Maître d'Ouvrage :

ÉTAT
Ministère de l'Intérieur

Pouvoir Adjudicateur :

PRÉFET DE LA ZONE DE SÉCURITÉ SUD-EST

Conducteur d'Opération :

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur
SGAMI Sud-Est
Direction de l'Immobilier
20 rue de l'Espérance 69003 LYON

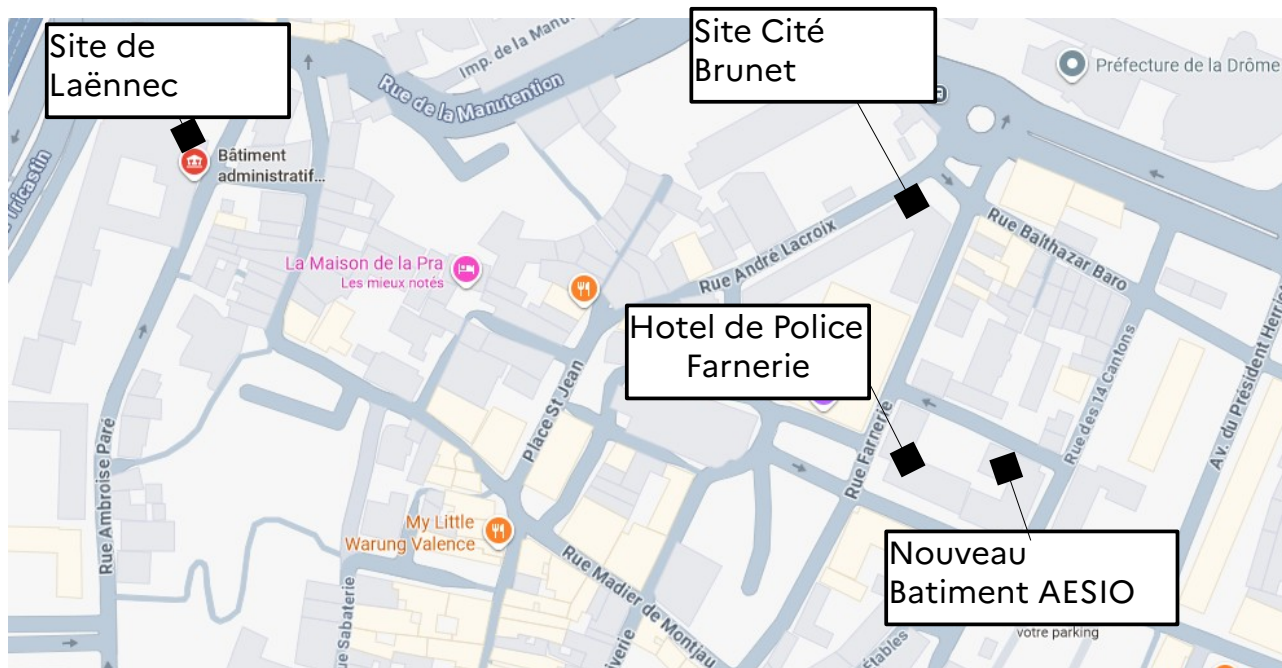
Services utilisateurs :

DIPN 26
Hôtel de Police
21 rue Farnerie 26000 VALENCE

1.2. Acronymes :

BMSR : Brigade motocycliste et de sécurité routière
BAAJ : Brigade d'aide et d'assistance judiciaire
BI : Brigade d'intervention
BOE : bureau ordre et d'emploi
BLOG : Bureau logistique
BAJ : Bureau d'aide juridictionnelle
Bap : Bureau accompagnement personnel
BPA : Bureau de police administratif
BF : Bureau formation
BRHA : Bureau ressource humaine et accompagnements
BFAI : Brigade Financière
BP = Bureau de plainte
CIC = Centre d'information et de commandement,
CROSS : Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants
DCOS : Sous Direction de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance spécialisé
DICO : Division de l'information et de la coordination opérationnel
DIPN : Direction interdépartementale de la police Nationale
DSIC : Direction des Systèmes d'Information et de Communication
DAJ : Direction des affaires juridiques
DPS : Dispositif prévisionnel de secours
DPO : Division du pilotage opérationnel
DCT : Division de criminalité territoriale
EM ; État major
HP : Hôtel de Police
ICS : Pôle assistante sociale
GAJ : groupe d'appui judiciaire
GC : groupe crime
OMP : Officier du Ministère publique
PFAD : Police formateur anti drogue
UPS : Unité protection secours
SLPJ : Services locaux police judiciaire
SDRF = Service départemental de recrutement et de formation
SGAMI : Secrétariat général pour l'administration du Ministère de l'intérieur
SIPJ : Service interdépartemental de la police judiciaire
SJ : Service Judiciaire
SSO : Service de soutien opérationnel
SDSP : Service départemental de la sécurité publiques
SDAN : Service départemental appui numérique
SDN : Service départemental de nuit
SADSA : Salle de décontamination numérique
UCL : Unité cynotechnique locale

1.3. Situation géographique de L'opération



1.3.1. Le site de Farnerie

L'Hôtel de Police de Valence est situé au 21 rue de la Farnerie. Il occupe actuellement un bâtiment de 5 niveaux (Sous-sol jusqu'au R+3) totalisant une surface de 2 142m² (environ 245 agents). Seule une partie de ce bâtiment (hall d'accueil) est classé ERP type W de 5ème catégorie. Il comprend également en cours extérieure : un parking sécurisé de 4 places (dont 2 pour véhicules électriques) ainsi qu'une station carburant non fonctionnelle avec des cuves enterrées. Ce site regroupe essentiellement les services de voie publique (SDSP) avec accueil de public et gardes à vue, l'État Major (EM), la police judiciaire (SIPJ) et les services de soutien opérationnel (SSO).

1.3.2. Le bâtiment nouvellement acquis (ex AESIO)

Le bâtiment nouvellement acquis est situé 5 rue Belle Image, il est attenant à l'Hôtel de Police actuel. Il s'étend sur 6 niveaux (sous sol en -2 jusqu'au R+4) pour une surface totale de 3145 m²

1.3.3. Le site de la Cité Brunet

Le site de la cité Brunet est situé au 1 place Louis Cardonnel occupant notamment le RDC du bâtiment sur une surface de 417m².(64 agents) logeant les Services suivants :

- BMSR ; BSR ; BI ; BAAJ : environ 40 agents
- DCOS environ 16 agents.
- UCL (en annexe au RDC) : environ 8 agents.

1.3.4. Le site de Laennec

- Le site de Laënnec est situé au 4 place René Laënnec occupant 242m² du RDC de l'immeuble (17 agents) logeant les Services suivants :

- le secrétariat départemental de l'Officier du Ministère Public (OMP) ;
- une partie de l'État-major (Communication, PFAD)
- le service informatique (SDAN)

1.4. Présentation du site objet des principaux travaux

1.4.1. Règlements de zone

Le bâtiment nouvellement acquis, situé sur le site de Farnerie, est implanté en zone UA du Plan Local d'Urbanisme, dont la dernière procédure approuvée date du 6 janvier 2025. Cette zone correspond à un secteur urbanisé du centre-ville, situé à l'intérieur des boulevards.

1.4.2. Présentation du nouveau bâtiment AESIO

Structure et enveloppe

- **Planchers bas** : dalle en béton
- **Murs** : structure en béton avec bardage en aluminium
- **Toiture** :
 - partie en dalle béton avec toiture-terrasse
 - partie en dalle béton avec étanchéité bitumineuse

1.2 Menuiseries

Les façades sont composées de grandes baies verticales, régulièrement réparties sur l'ensemble des niveaux.

- **Matériaux** : menuiseries et cadres en aluminium
- **Type d'ouverture** : ouvrants majoritairement à soufflet avec imposte supérieur fixe.
- **Vitrage** : double vitrage isolant (6 à 12 mm)
- **Occultation** : stores intérieurs



1.5. Agencement du bâtiment :

1.5.1. Répartition des locaux par niveau

Sous-sol -2 :

Chaufferie, plusieurs locaux d'archives, locaux de rangement et espaces de stockage.

Sous-sol -1 :

Salle serveur, salle informatique, local de mise sous pli, locaux de stockage, garage, local technique ainsi que plusieurs autres locaux de stockage annexes.

Rez-de-chaussée

Principalement des bureaux, avec des sanitaires hommes/femmes, une salle serveur et des locaux d'archives et d'entretien.

R+1

Configuration similaire au rez-de-chaussée, comprenant majoritairement des bureaux, des sanitaires hommes/femmes et des locaux de stockage.

R+2

Principalement des bureaux, avec des sanitaires hommes/femmes et de petits locaux de stockage.

R+3

Même organisation, composée de bureaux, de sanitaires et de locaux de stockage.

R+4

Configuration identique aux niveaux supérieurs, avec bureaux, sanitaires et espaces de stockage.

Nota : Les sanitaires ne comportent aucune douche.

1.5.2. Systèmes techniques

Chauffage

- Deux chaudières gaz (mise en service en 2009), équipées de brûleurs à air pulsé et d'un automate de régulation.
- Émetteurs : radiateurs à eau chaude.

Distribution d'eau froide (EF)

- Colonne de distribution alimentant les sanitaires, en état vétuste.
- Présence d'un adoucisseur sur l'alimentation en eau froide générale.
- Dispositif d'injection de filmogène.
- Surpresseur en sous-sol avec bêche tampon.

Eau chaude sanitaire (ECS)

- Production assurée par des ballons électriques de 25 à 50 litres, répartis sur les différents niveaux.

Climatisation

- Production de froid par groupe à eau glacée, refroidi par eau de forage.
- Diffusion par ventilo-convecteurs.

Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux dans les sanitaires.

Éclairage

- Majoritairement composé de tubes fluorescents, lampes fluocompactes et ampoules dichroïques ou incandescentes.
- Faible présence de luminaires LED.

Détection incendie

- Le site est équipé d'une centrale de détection incendie indépendante, de marque différente de celle du site de Farnerie.

Travaux réalisés

- **2004** : isolation par l'extérieur
- **2005** : réfection partielle de la toiture
- **2006** : remplacement des menuiseries
- **2019** : remplacement de 20 % des éclairages par des LED
- **2021** : réaménagement du rez-de-chaussée en bureaux

2. Programme des travaux

2.1. Objet des travaux

Le présent document a pour objet :

- de présenter les sites concernés par l'opération ;
- de définir les orientations du projet par corps d'état et par locaux ;
- de préciser les aspects financiers et le calendrier prévisionnel de l'opération.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'acquisition par l'État des locaux AESIO, destinés à un usage de bureaux. L'aménagement de ce bâtiment, attenant au site existant de la FARNERIE, permettra le regroupement des agents sur un site unique ainsi que la dédensification de l'Hôtel de Police.

Compte tenu du budget alloué à l'opération, les travaux prévus portent principalement sur :

- la sécurisation du site ;

- la création de trois passages entre les deux bâtiments ;
- des travaux ponctuels de modification des cloisons, des sols et des faux plafonds ;
- l'amélioration fonctionnelle des locaux, notamment par la création de sanitaires et vestiaires neufs.

Les travaux concernent également un aménagement partiel des sites de la FARNERIE et du nouveau bâtiment acquis. Ils s'inscrivent dans une phase transitoire, dans l'attente d'une rénovation plus importante intégrant notamment des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

2.2. Contraintes réglementaires

Le bâtiment AESIO, nouvellement acquis, sera soumis au référentiel « Commissariat 50–500 », incluant l'ensemble des exigences associées, notamment en matière de vidéoprotection et de contrôle d'accès périmétrique.

Les sites de la FARNERIE et d'AESIO seront classés en ERT (Établissements Recevant des Travailleurs), avec un accueil situé sur le site de la FARNERIE classé en ERP de type W de 5^e catégorie.

Les travaux d'amélioration énergétique seront réalisés ultérieurement et ne font pas partie du présent programme.

2.3. Regroupements des sites

2.3.1. Site Laënnec

Existant	Futur
Bureaux Locaux serveurs Réunion Archives	Déménagement complet de tous les bureaux vers les sites Farnerie / AESIO

2.3.2. Site Cité BRUNET

Existant	Futur
RDC : Aile droite : Bureaux, locaux techniques (Locaux 1 à 28 seront libérés)	RDC : Déménagement des services vers Farnerie / Aesio et libérations des locaux
Aile gauche : Bureaux	Déménagements des services vers le site farnerie / Aesio et réaménagement pour bureaux Unité cynotechnique locale (Locaux 31 à 38 seront occupés par l'UCL)

2.3.3.FARNERIE :

Extérieur (à chiffrer en option)

Existant	Futur
Station carburant Cuves FOD,Diesel et SP95 Borne Incendie Portail à vantail	Suppression de la station carburant et ses cuves Suppression de la borne incendie Remplacement par un portail coulissant + accès piéton

Sous sol :

Existant	Futur
Vestiaires Hommes Vestiaires Femmes	Vestiaires H remplacés par vestiaires Femme Aménagement de vestiaires pour la BAC (avec lavabos)
Locaux de la Bac et des motards	Facilité d'accès locaux Bac / vestiaire avec besoin de création d'un point d'eau (évier) - Agrandissement du local par modification de cloisonnement

RDC :

Existant	Futur
Divers locaux	- Réaménagement des bureaux dont : - Bureau de plaintes - Bureau Psy /ICS - Local syndical - Création salle de réunion par mise en commun de locaux existants - Suppression du cul-de-sac - Création et aménagement d'une salle d'audition mélanie (audition sensible). (cloisonnement à prévoir avec vitre sans tain - Suppression des accès inter locaux - Suppression d'un cloisonnement

R+1 :

Existant	Futur
Divers locaux	- Transfert du service de nuit du RDC de farnerie au R+1 de ce dernier. (locaux 10 et 12 vers locaux 124 et 127) - Ouverture à créer entre Farnerie et Aesio (suivant audit SSI) en adaptant suivant la réglementation pour un passage PMR. - Suppression du cul-de-sac : escalier à ouvrir (couvert par un plancher bois) - Suppression d'une porte. - Création d'une cloison coupe feu dans la circulation 118.

R+2

Existant	Futur
Divers locaux	- Ouverture à créer entre farnerie et Aesio en adaptant suivant la réglementation pour un passage PMR. - Création d'une cloison coupe feu dans la circulation 215. - Création de bureaux pour DPS

R+3

Existant	Futur
Divers locaux	- Ouverture à créer entre farnerie et Aesio en adaptant suivant la réglementation pour un passage PMR. - Création d'un local attente surveillée de 7,11 m² selon principe GAV - Création d'un local scellés avec VMC - Création d'une porte sécurisée pour les locaux d'attente surveillé - création d'un bureau avec réaménagement du cloisonnement - Suppression de cloisonnements - Suppression de portes - Création d'une cloison coupe feu dans la circulation 316.

2.3.4.AESIO

Sous-sol -2

Existant	Futur
Divers locaux	- Aménagement d'un local scellées avec VMC et contrôle d'accès - Aménagement d'un local matériel sport avec VMC

Sous-sol -1

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	-Aménagement de bureaux pour le SDAN 4 postes de travail - Aménagement d'un atelier SDAN - Création d'un local fermé pour le serveur avec contrôle d'accès - Suppression du grillage compartimentant le garage

RDC :

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	- Aménagement pour le SDSP : 3 Postes de travaillant - Aménagement pour le BLOG : 5 postes - Aménagement pour le BOE : 5 postes - Aménagement UAO : 1 poste - Aménagement pour le BAAJ : 6 postes - Aménagement pour le GSP : 2 postes - Aménagement pour deux salles d'appel : 2 x 5 postes - Aménagement pour le BI : 1 poste - Aménagement pour le BMSR / BSR : 1 poste - Suppression de cloisonnement - remplacement des portes automatiques à vantail par des portes à doubles vantaux. - Renforcement de la porte de garage - Remplacement de la porte vers l'extérieur escalier 002.

R+1

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	- Ouverture à créer entre AESIO et Farnerie - Aménagement bureaux BAP : 11 postes de travail - Création d'une cloison avec porte pour séparation couloir bureau. - Aménagement bureaux BPA : 13 postes de travail - Aménagement bureaux BF : 4 postes de travail - Aménagement de 3 bureaux SLPJ et d'un bureau SADSA. - Aménagement local technique informatique avec contrôle d'accès. - Aménagement d'un espace convivial

R+2

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	- Ouverture à créer entre AESIO et Farnerie - Création d'un espace convivial ~20m² - Création cloisons pour bureau EM OMP : 9 Postes de travail - Création de deux bureaux SDRF : 5 postes de travail - Aménagement d'un local stockage pour SDRF - Création d'un bloc sanitaire comprenant 6 douches dont une PMR, 3 WC dont 1 PMR, 3 urinoirs, lavabos. - Aménagement d'une salle de réunion - Création d'un vestiaire Homme d'une capacité d'environ 170 personnes - Aménagement local serveur

R+3

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	- Ouverture à créer entre AESIO et Farnerie - Aménagement de 10 bureaux pour 21 postes de travail - Aménagement d'un local SADSA - Aménagement des bureaux DCT : 5 postes de travail - Aménagement des bureaux CROSS : 3 postes de travail - aménagement local technique informatique avec contrôle d'accès - Suppression d'une cloison

R+4

Existant	Futur (principaux aménagements)
Divers locaux	- Aménagements de bureaux : 4 bureaux - Aménagement de bureau BFAI : 3 postes de travail - Aménagement de bureau BRHA : 2 postes de travail - Aménagement d'une salle de réunion - Aménagement d'un local archives (sous réserve de charges admissibles) - Aménagement des ESR - Aménagement local technique informatique avec contrôle d'accès

3. Principaux travaux envisagés

3.1. Gros œuvre / Démolition / Création d'ouvertures

Les travaux permettront la mise en communication des bâtiments FARNERIE et AESIO.

3.1.1. Création des passages inter-bâtiments

Trois passages seront créés entre les deux bâtiments aux niveaux :

- R+1 ;
- R+2 ;
- R+3.

Les prestations comprendront :

- les démolitions ;
- l'évacuation des gravats ;
- la réalisation des linteaux et jambages ;
- les reprises structurelles en béton armé ;
- la création éventuelle de marches ou de rampes selon les altimétries relevées par le géomètre.

Les dimensions définitives des passages devront intégrer :

- les exigences réglementaires en vigueur ;
- les contraintes SSI ;
- les réservations nécessaires au passage des réseaux ;
- l'implantation des portes coupe-feu.

3.1.2. Création de zones d'attentes surveillés

Une étude de structure devra être prise en compte au titre du marché maîtrise d'œuvre afin de valider sa création au R+3.

3.1.3. Déposes et démolitions complémentaires

Les prestations comprendront également :

- la dépose ponctuelle de cloisons et doublages conformément aux plans du programme ;

3.2. Courants faibles

3.2.1. Descriptif général

Le local informatique principal du site AESIO est implanté au R-1 et comprend notamment :

- la baie principale opérateur ;
- les rocares fibre optique ;
- les serveurs ;
- l'onduleur bâtementaire ;
- le coffret de by-pass.

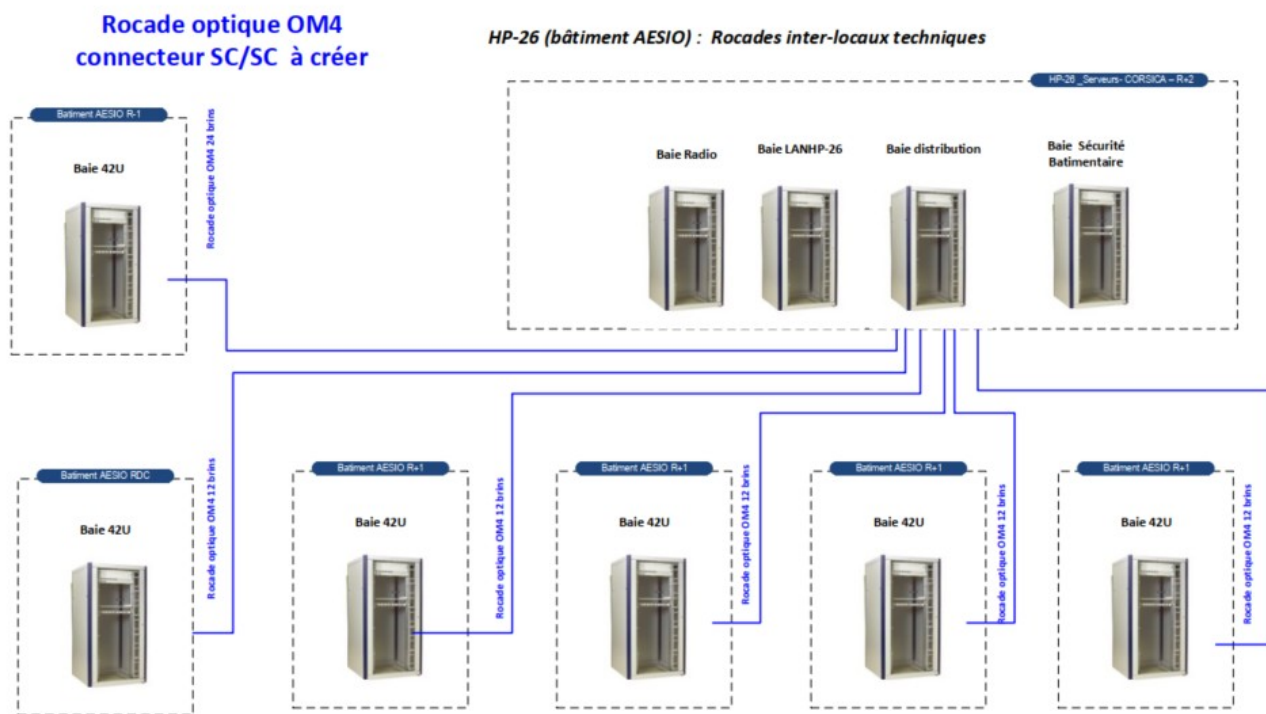
Les locaux informatiques existants seront globalement conservés en l'état.

3.2.2. Réseau informatique

L'ensemble du câblage informatique existant du bâtiment AESIO sera réemployé (catégorie 6 pour les niveaux RDC à R+2 ; catégorie 5E pour les niveaux R+3 et R+4).

Un recettage de toutes les prises informatiques de AESIO devra être réalisé avant travaux afin de remplacer les non-conformités.

La distribution informatique respectera le schéma ci-dessous.



Les prestations comprendront notamment :

Le site Farnerie / AESIO

- La distribution en fibre optique OM4 12 brins entre chaque local technique de chaque étage et le local serveur d'AESIO (6)
- la distribution en fibre optique de 2 câbles 24 brins OM4 (48 brins au total) + 1 rocade 24RJ45 entre le local informatique du R-1 du bâtiment AESIO et le local informatique R+2 (CORCICA) de l'HP26. Les câbles Courant Faible pourront transiter dans la circulation créée entre les 2 bâtiments.
- l'équipement des locaux informatiques à savoir 3 switches dans chaque local informatique équipé d'un module SFP 1G (6 baies informatiques -> 6*3 switches).

Le site Cité brunet :

- Seul le local serveur de la DCOS fera l'objet d'un démantèlement.
- Un aménagement des réseaux sera réalisé pour l'UCL26 dans les locaux libérés par la BMSR/BI, en complément des locaux déjà occupés en annexe du RDC du site BRUNET.

3.2.3.WIFI

Les bornes WIFI existantes pourront être réutilisées pour les besoins du réseau Start-MI UP, sous réserve de validation technique par la DSIC.

3.2.4. Distribution CFO/CFA

Les chemins de câbles existants de type Cablofil seront déposés.

Une séparation stricte des réseaux courants faibles et courants forts sera mise en œuvre.

3.3. Courants forts

Le bâtiment AESIO ne dispose pas actuellement d'un secours électrique par groupe électrogène.

Les prestations comprendront :

- le remplacement de l'onduleur
- La modification électrique pour que l'ensemble des locaux informatiques à chaque étage soit secouru par l'onduleur.
- En option le chiffrage d'un groupe électrogène reprenant l'onduleur

3.4. Éclairage

Les luminaires des zones aménagées seront remplacés par des équipements LED afin d'améliorer la performance énergétique du site.

3.5. Menuiseries

Intégrer l'adaptation des ouvrants avec dispositifs anti-défenestration.

3.6. Sécurité incendie

Une mission SSI complète sera réalisée avec :

- audit réglementaire ;
- étude des dégagements ;
- analyse du compartimentage ;
- centralisation des reports d'alarme incendie au poste chef de poste FARNERIE.

3.7. Plomberie / Ventilation

3.7.1. Eau chaude sanitaire

L'ECS / L'EFS sera reprise depuis l'arrivée d'eau du bâtiment.

Il sera proposé une solution pouvant fournir une quantité suffisante d'eau chaude suivant l'utilisation des douches et des vestiaires.

3.7.2. Ventilation

Une attention particulière sera portée sur les locaux créés :

- Dans les nouveaux locaux humides ;
- Vestiaires
- Dans les locaux humides existants non ventilés ;
- Dans les locaux équipés de menuiseries pare-balles.
- Dans les locaux scellés
- Les zones d'attentes surveillées

3.8. Cloisons / Faux plafonds / Peinture / Revêtements

3.8.1. Cloisons et faux plafonds

Des cloisons nouvelles seront créées afin de respecter la volumétrie du programme.

- bureaux ;
- locaux techniques ;
- locaux d'attente ;
- douches et sanitaires.

Les faux plafonds seront repris dans les zones modifiées.

Les locaux humides recevront un traitement d'étanchéité renforcé et l'usage de matériaux hydrofuge sera privilégié.

3.9. Peinture

Les prestations comprendront :

- la préparation des supports ;
- les reprises de peinture ;
- la mise en peinture des ouvrages neufs.

3.10. Revêtements de sols et murs

Les revêtements de sols seront repris à l'identique de l'existant.

Les murs des locaux humides recevront un revêtement carrelé.

Les nez de marches et accessoires nécessaires seront intégrés au droit des nouvelles liaisons entre bâtiments.

Les locaux humides recevront un traitement d'étanchéité renforcé et l'usage de matériaux hydrofuge sera privilégié.

4. Protection passive des bâtiments

4.1. Objectifs

Les travaux de protection passive ont pour objet le renforcement physique de la sûreté des bâtiments AESIO et FARNERIE.

4.2. Menuiseries extérieures et sécurisation

4.2.1. RDC AESIO

Les prestations comprendront :

- le remplacement des menuiseries et vitrages du rez-de-chaussée par des vitrages pare-balles conformes à la norme EN 1063 (de niveau FB6 pour les chassis et BR6-SG2-NS pour le vitrage en aggravation du référentiel 50/500);
- le remplacement de la porte de garage par un équipement renforcé anti-effraction ;
- le remplacement de la porte d'accès du personnel rue Chantelouve par une porte anti effraction de niveau CR4 ;
- l'installation de grilles de protection sur les fenêtres donnant sur cour ;
- le masquage des vitrages de l'entrée principale ;
- la sécurisation des grilles de ventilation et de désenfumage accessibles depuis l'espace public ;

4.2.2. Sous-sol AESIO

- Renforcement de la sécurité de la porte d'accès au local EDF et des autres accès depuis la voie publique.
- Une porte résistante à l'effraction de niveau CR4 sera installée pour l'accès au niveau N-1 depuis la cour intérieure. (proche escalier central)

4.2.3. RDC FARNERIE

Aménagement d'un portail coulissant + accès piéton

La réouverture de la sortie nord sera étudiée en cohérence avec les conclusions de l'audit SSI du présent marché.

5. Protection active / Contrôle d'accès / Vidéoprotection / Intrusion

5.1. Principes généraux

Le système existant du site FARNERIE sera conservé et étendu au bâtiment AESIO.

Une compatibilité logicielle et technique (au regard des référentiels du MI) des équipements STID existants devra être vérifiée avant intégration .

5.2. Contrôle d'accès

Des contrôles d'accès par badge seront créés notamment :

- sur les locaux serveurs ;
- sur les locaux sensibles ;
- aux accès des circulations ;
- au droit des liaisons créées entre bâtiments ;
- sur les accès des escaliers.
-

Obligatoire :

SSOL-2	Local scellés
SSOL-1	Local serveur Accès aux bureaux SDAN
RDC	Accès principal
R+1	Farmerie : local serveur 106
R+2	Accès entre les deux bâtiments
R+3	Farmerie local scellées 311 Accès locaux attentes surveillées

Option :

SSOL-2	Portes palières en sortie d'escalier 3u (option)
RDC	Porte palière escalier 2u (option) Accès services (option) Local informatique (option)
R+1	Accès entre les deux bâtiments (option) Porte palière escaliers 2u (option) Local informatique (option)
R+2	Porte palière escalier 2u (option)

	Local informatique (option)
R+3	Farnerie accès escaliers 2u (option) Porte palière escaliers 2u (option) Local informatique (option)
R+4	Porte palière escaliers 2u (option) Local informatique (option)

5.3. Vidéoprotection

Le bâtiment AESIO sera équipé d'un système de vidéoprotection comprenant :

- des caméras périphériques extérieures couvrant l'ensemble de la périphérie du bâtiment AESIO comprenant les façades
- la surveillance des accès ;
- la couverture des zones en retrait de façade ;
- des retours vidéo au poste chef de poste du site FARNERIE.

SSOL-2 :

Local scellés

Les dispositifs devront permettre l'identification de jour comme de nuit.

5.4. Détection intrusion

Un système de détection intrusion sera installé :

- sur les accès du R-1 et du RDC ;
- sur les ouvrants sensibles ;
- sur les zones techniques et sensibles.

Une gestion horaire automatisée pourra être mise en œuvre

5.5. Nettoyage

Un nettoyage de chantier sera réalisé quotidiennement après chaque intervention liée aux travaux d'aménagement. Une attention particulière sera portée aux interventions en site occupé, notamment lors des éventuelles levées de réserves.

5.6. Coût prévisionnel des travaux et de l'opération

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à :

800 000 € HT (960 000 € TTC) valeur Mai 2026

Il est rappelé que ne sont pas inclus dans le montant des travaux les frais suivants :

- Les honoraires de l'OPC,
- Les honoraires de la maîtrise d'œuvre,
- Les frais d'étude (géomètre, géotechnique,...),
- Les honoraires du contrôleur technique,
- Les honoraires du SPS,
- Les frais divers de publicité et de reprographie.

5.7. CALENDRIER

CF Annexe 3 Planning.

5.8. Documents annexes :

Annexe 1	Tableau des mouvements des services
Annexe 2	Plans :SSOL -2 ; SSOL -1 ; RDC ; R+1 ; R+2 ; R+3 ; R+4 ;
Annexe 3	Calendrier